

Par suite d'une convocation en date du 16 mars 2026, les membres composant le conseil municipal d'Eyzerac se sont réunis en salle du conseil, le 20 mars 2026 à 20h30 sous la présidence de Monsieur BOST Claude, maire,

Nombre de conseillers :

En exercice : 15

Présents : 15

Votants : 15

Présents : Mesdames BAPPEL Annick, COUTANT HUPPE Sophie, GAILLARD Marlène, LATOUR Françoise, PRATIQUE Emilie, RAT Catherine, REYDY Martine, Messieurs BOST Claude, BORDE Christophe, FONCY Guillaume, FROIDEFOND Olivier, LACOSTE Eric, LAFON Rémy, LAMBERT Jean-Pierre, TARRADE Simon, lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-17 du code général des collectivités territoriales.

Représentés :**Absents excusés :**

Monsieur le maire ayant ouvert la séance, il a été procédé, en conformité avec l'article L.2121-15 du code général des collectivités territoriales, à la désignation d'un secrétaire pris au sein du conseil, **Madame BAPPEL Annick a été élue secrétaire de séance.**

Objet : Election des adjoints au maire et tableau du Conseil Municipal en découlant

Le 20 mars 2026 à 20h30,

Se sont réunis les membres du conseil municipal sous la présidence de M. BOST Claude, maire.

Le conseil municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L 2122-7-2 ;

Considérant que, dans toutes les communes, les adjoints sont élus au scrutin de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel. La liste est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe. Si, après deux tours de scrutin, aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, les candidats de la liste ayant la moyenne d'âge la plus élevée sont élus ;

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après (*établir pour les 3 tours de scrutin, le décompte de la majorité et des voix obtenues comme pour l'élection du maire*) :

1^{er} tour de scrutin

Nombre de bulletins : 15

À déduire (*bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante*) : 5

Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : 10

Majorité absolue : 6

Ont obtenu :

– Liste LATOUR Françoise, 10 (dix) voix

La liste LATOUR Françoise ayant obtenu la majorité absolue, ont été proclamés adjoints au maire : Mme LATOUR Françoise (1^{ère} adjointe), M. LACOSTE Eric (2^e adjoint), Mme BAPPEL Annick (3^e adjointe)

- Aucune liste de candidats n'ayant obtenu la majorité absolue, il est procédé à un 3^{ème} tour de scrutin.

TABLEAU DU CONSEIL MUNICIPAL

Tous les conseillers municipaux sont désormais élus au scrutin de liste paritaire.

L'ordre du tableau détermine le rang des membres du conseil municipal. Après le maire, prennent rang, dans l'ordre du tableau, les adjoints puis les conseillers municipaux (art. L 2121-1 du code général des collectivités territoriales - CGCT).

Sous réserve du dernier alinéa des articles L 2122-7-1 et L 2122-7-2 et du second alinéa de l'article L 2113-8-2 du CGCT, les adjoints prennent rang selon l'ordre de leur élection et, entre adjoints élus sur la même liste, selon l'ordre de présentation sur la liste.



EXTRAIT DUREGISTRE
DES DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL
De la COMMUNE d'EYZERAC
Séance du 20 mars 2026
Délibération 2026-16

DÉPARTEMENT : DORDOGNE
ARRONDISSEMENT : NONTRON
Effectif légal du conseil municipal : 15
Commune d'Eyzérac

FONCTION	Civilité	NOM/Prénom	Date de naissance	Date de la plus récente élection à la fonction	Suffrages obtenus par le candidat	Conseiller communautaire
MAIRE	M	BOST Claude	09/04/1954	20/03/2026	14	Oui
1 ^{ère} adjointe	Mme	LATOUR Françoise	04/01/1959	20/03/2026	10	suppléante
2 ^e adjoint	M	LACOSTE Eric	16/07/1966	20/03/2026	10	non
3 ^{ème} adjointe	Mme	BAPPEL Annick	04/09/1972	20/03/2026	10	non
Conseiller municipal	M	LAMBERT Jean-Pierre	23/10/1959	15/03/2026	268	non
Conseillère municipale	Mme	REYDY Martine	26/09/1962	15/03/2026	268	non
Conseillère municipale	Mme	RAT Catherine	12/06/1966	15/03/2026	268	non
Conseiller municipal	M	BORDE Christophe	28/12/1970	15/03/2026	268	non
Conseiller municipal	M	FROIDEFOND Olivier	22/01/1977	15/03/2026	268	non
Conseillère municipale	Mme	COUTANT HUPPE Sophie	01/09/1981	15/03/2026	268	non
Conseillère municipale	Mme	PRATIQUE Emilie	20/07/1982	15/03/2026	268	non
Conseillère municipale	Mme	GAILLARD Marlène	01/02/1984	15/03/2026	268	non
Conseiller municipal	M	LAFON Rémy	29/08/1985	15/03/2026	268	non
Conseiller municipal	M	FONCY Guillaume	17/07/1987	15/03/2026	268	non
Conseiller municipal	M	TARRADE Simon	18/02/1995	15/03/2026	268	non

DELIBERATION RENDUE EXECUTOIRE
Transmise en Préfecture le 21/03/2026
Publiée le 21/03/2026

Fait et délibéré les jours, mois et an que ci-dessus.
Au registre sont les signatures
Pour copie conforme

Le Maire, Claude BOST

La secrétaire de séance,